

Mars 2025, n° 249

Pass Culture
Rentrée 2025

Réforme des retraites

8 mars

CPE AESH TZR IA

Mutations intra 2025

Éditorial

Crise d'attractivité

Le constat est sans appel : 2 848 candidat-es en moins par rapport aux sessions 2024 pour les concours de recrutement du second degré. Tous les concours sont touchés, même les agrégations externes et internes alors qu'elles donnent accès au statut le plus favorable pour les futur-es enseignant-es. C'est le signe que la crise d'attractivité de nos métiers franchit un cap supplémentaire. Quant aux 3^{èmes} concours qui visent particulièrement les reconversions professionnelles, ils marquent également un net recul.

Nous pouvons malheureusement dire que la session 2025 ne fera pas le point et cette désaffection pour les métiers du second degré (le premier degré ne connaît pas la même évolution dramatique) montre l'échec des politiques successives de l'institution Éducation nationale pour assurer les missions du service public d'éducation.

Depuis des années, le SNES et la FSU tirent la sonnette d'alarme et alertent sur des politiques en faveur des stagiaires et des personnels titulaires qui confortent une crise d'attractivité orchestrée par les pouvoirs publics : baisse du nombre de postes aux concours (particulièrement les 3^{èmes} voies) alors que les études de la DGAFP ont toujours montré le lien entre la baisse des postes et la désaffection des inscrit-es aux concours, opacité des affectations des stagiaires, conditions inhumaines de formation initiale, absence de revalorisation des carrières de l'ensemble des personnels et refus de véritables politiques de prérecrutement et de logement pour les étudiant-es et jeunes titulaires...

Le récent rapport de *France stratégie* ne dit pas autre chose, en pointant la désaffection pour la Fonction publique que les politiques salariales et managériales ont mises en œuvre.

Face à ces échecs, le Ministère et le rectorat restent aveugles. Les dernières lignes de gestion stratégiques, contre lesquelles la FSU a voté contre en CSA ministériel, et la feuille de route RH qui les décline dans notre académie sont complètement hors-sol : favoriser la « Marque Éducation nationale » pour attirer les « nouveaux talents », encourager la mobilité... Tous les éléments de la novlangue managériale complètement coupés du réel.

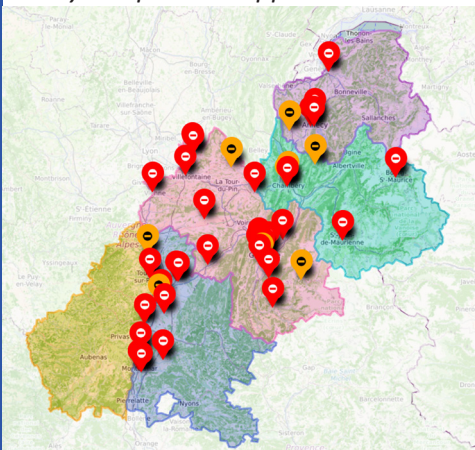
Face à ces discours déconnectés, la FSU a œuvré pour pointer les priorités : parler d'attractivité, de service public d'éducation, de carrières et de transparence, d'actions sociales et de logement, de politiques de titularisation pour les contractuel-les et de promotion des métiers du service public d'éducation pour les AED en revendiquant des temps de formation.

À l'heure où des crises profondes sociales et démocratiques traversent notre société, le SNES et la FSU gardent le cap pour améliorer les conditions de travail et de rémunération des personnels, pour reconstruire une Fonction publique au service de toutes les populations, seul rempart contre les obscurantismes et les politiques racistes et réactionnaires.

François Lecoïnte

Rentrée 2025 : toujours moins !

La ministre a annoncé 0 suppression. La rectrice annonce des créations. MAIS ce sont 59 postes en collège et 22 en lycée qui sont supprimés !



Carte des établissements s'exprimant contre les conditions de rentrée 2025.

La rectrice annonce une création de 16 postes. Mais ceux-ci servent essentiellement à financer la réforme de la voie professionnelle refusée par les personnels et l'équivalent de 37 postes sont mis en réserve. Au final, ce sont 59 postes en collège et 22 en lycée qui sont supprimés !

Les raisons avancées sont démographiques. Le rectorat estime que 48 divisions seront fermées dans les collèges de l'académie. Les prévisions démographiques sont de -1166 élèves en collèges, +515 élèves en voie professionnelle, +173 élèves en voie générale et technologique et +51 en post-bac, seuls arguments pour justifier les diminutions de moyens et la redistribution vers la voie professionnelle.

Selon le rectorat, le nombre d'élèves par division diminuerait en moyenne de 0,15 élève en collège (25,45 contre 25.60 élèves), bien loin des 24,5 élèves par division en 2010 ! En lycée général et technologique, 22 postes supprimés et 173 élèves en plus. Cherchez l'erreur !

La FSU le rappelle avec force :

la baisse démographique doit cesser d'être instrumentalisée à des fins budgétaires et politiques.

Retrouvez tout le dossier *Rentrée 2025* sur grenoble.snes.edu

Pass Culture : la culture sacrifiée

Coupes budgétaires et suspension de la part collective du Pass culture : en quelques heures, de multiples projets suspendus au mépris du travail des personnels et de l'ambition d'ouverture culturelle de l'École. Scandaleux !

Comme un douloureux retour en arrière ! Le 30 janvier, l'annonce tombe, de manière désordonnée entre les académies et les établissements, mais elle est glaciale : en raison de restrictions budgétaires, il ne reste plus que 24h pour valider les projets liés à la part collective du Pass culture. 24h avant que la rigueur budgétaire saborde tous les efforts et les projets des collègues : on se croirait revenus 8 mois en arrière lors de l'épisode des HSE !

Un travail méprisé

Les témoignages de collègues se sont multipliés les jours suivants : course contre la montre pour tenter de concrétiser des projets, blocages, plateforme qui plante et, au final, des heures de travail qui s'envolent, des projets qui sont brutalement arrêtés. Dans beaucoup de collèges et lycées de l'académie, ce sont des milliers d'euros qui ont été perdus. La colère est grande face à cette nouvelle preuve de mépris pour le travail des personnels, balayé en quelques mots et quelques secondes.

Un coup d'arrêt à la découverte culturelle pour les élèves

Visites de musées, ateliers artistiques (chants, théâtre), ateliers d'écriture, rencontres avec des écrivains, des réalisateurs, des scientifiques, des artistes... La liste est longue ! C'est tout ce qui permet aux élèves de s'ouvrir au monde, de découvrir la culture, d'apprendre, de grandir, de s'émanciper, de se nourrir intellectuellement, de sortir, au sens propre comme figuré, de son établissement et de son lieu de vie, en un mot, la mission essentielle de l'École. Cette décision est un renoncement terrible mais aussi terriblement révélateur des priorités de l'époque : la rigueur budgétaire prime sur tout le reste.

Coupes budgétaires et désordre

En 2024, 97 millions d'euros ont été utilisés dans le cadre de la part collective du Pass Culture. Le projet de loi de finances 2025 prévoit 72 millions d'euros pour l'exercice 2025, avec un lissage sur l'année : 50 millions d'euros de janvier à juin puis 22 millions d'euros pour septembre à décembre. 40 millions d'euros ayant déjà été engagés à l'approche de la fin de janvier, le ministère a demandé aux rectorats qui ont eux-même répercutés l'information à seulement 24h de la date butoir de saisir tous les projets avant le 31 janvier. En 24h, c'est la ruée vers ADAGE, qui ne résiste pas à un afflux de connexion et, dans une cacophonie désormais habituelle, les rumeurs, ordres, contre-ordres...avant que le couperet tombe : le plafond des 50 millions d'euros est atteint et plus aucun projet ne peut être déposé. Colère et dégoût !

Le SNES-FSU est intervenu auprès du ministère dès le jeudi 30 janvier au soir pour dénoncer cette situation et exiger les moyens nécessaires à la concrétisation des projets engagés par les collègues. **La réouverture en février ne change cependant rien, ni sur la forme ni sur le fond. Même la Cour des comptes le reconnaît, le budget est insuffisant !**

L'ensemble des élu-es du CSA ont interpellé la rectrice lors du CSA du 14 février et le SNES-FSU a été à l'initiative avec la CGT Spectacles d'un rassemblement intersyndicale avec la FCPE et les élu-es le 19 février 2025.

Enseigner ou occuper les élèves ?

Crise de recrutement en école au bord de l'effondrement : le métier n'attire plus les vocations, les concours ne font pas le plein : il manque des professeur.es partout. Le nombre d'enseignant.es sur zone de remplacement, diminue chaque année, dans l'académie de Grenoble : de 1167 en 2017 à 535 en 2024, soit une baisse de 54 % ! Le recrutement de plus en plus important de professeur.es contractuels ne permet pas de pourvoir tous les postes ou BMP vacants.

Des enseignant.es dématérialisé.es, à distance !

« Pas une heure de cours perdue pour les élèves » promesse d'E. Macron pour répondre à la colère légitime des parents d'élèves. Difficile de recruter dans les territoires les moins attractifs ou isolés ? Une des « solutions miracles » : les TZR numériques : les enseignant.es dématérialisé.es, à distance !

Depuis la rentrée 2024, le rectorat de Grenoble a mis en place une équipe de 13 TZR numériques rebaptisée « équipe de remplacement d'enseignement à distance » (ERED), recruté.es dans les disciplines les plus déficitaires : S2I, physique-chimie, mathématiques, lettres modernes, anglais, économie-gestion et technologie. Leur mission : dispenser des cours à distance depuis un établissement via un espace de travail avec le matériel informatique nécessaire. Un.e « binôme » est présent.e dans la classe avec les élèves: un.e AED, un.e contractuel.le à temps incomplet, un.e TZR « inoccupé.e », un.e chef.fe d'établissement...

Retour d'expérience par le comité de suivi du dispositif : impossible à maintenir dans certaines classes dissipées, désinvestissement des élèves au fil du temps, insatisfaction des parents d'élèves sur le long terme. À ce bilan pédagogiquement peu concluant s'ajoute une longue liste de difficultés techniques. Quel sens possède l'enseignement dispensé dans ces conditions ?

Une relation privilégiée : un besoin social

“Sans un lien avec un adulte, il est difficile de faire des apprentissages” (Melrose, R. 2006). Les enseignant.es, les formatrices et formateurs sont beaucoup plus que des personnes qui se contentent de dérouler un programme et de donner des notes. Enseigner, c'est entrer en relation, interagir. Le premier confinement nous a appris que maintenir le lien avec nos élèves était essentiel. Ce lien tissé est primordial également pour engager les élèves dans les apprentissages.

L'IA pour remplacer les enseignant.es : un appel d'offre à 20 millions d'euros d'Elisabeth Borne !

Dans un futur proche, les salles de classe seront remplacées par des salles virtuelles où les élèves suivront des cours à distance via des dispositifs connectés. Ses usages seront censés faciliter tout à la fois la conception des cours, l'évaluation, la différenciation, la remédiation tout en favorisant l'autonomie ou encore la créativité des élèves. Les programmes d'IA pourront surveiller la participation et la performance de chaque élève en temps réel et fournir des commentaires pour les aider à s'améliorer ?

Camille Vittoz et Céline Bonnefoy



Intelligence artificielle : quels enjeux pour nos métiers ?

Plus personne n'échappe à l'invasion des différentes formes de l'intelligence artificielle (IA) dans la société, et particulièrement dans le domaine de l'éducation. Les plans de formations académiques les mettent désormais largement en avant. Les publicités pour des outils nouveaux pullulent, vantant un métier facilité et libéré de tâches présentées comme contraignantes ou pénibles, y compris celles au cœur de la relation pédagogique avec les élèves. Face à la crise de recrutement, des rectorats se lancent dans des expérimentations pour gérer le remplacement des professeur.es, voire certaines activités pendant le remplacement. Se profile l'objectif de former les professeur.es à l'IA mais plus encore de les faire enseigner par l'IA.

Des « experts » promettent ces nouveaux outils, dans des perspectives assumées de transformation profonde de nos métiers mais cela n'est jamais dit, ni publiquement ni avec les représentants légitimes de la profession. Des « tiers-lieux » se développent dans les années du ministère ou des rectorats, leur existence doit beaucoup à Jean-Michel Bayle qui « y obtient des marchands de technologies dont les intérêts, surtout financiers, et les objectifs sont opposés à ceux de l'école publique et des apprentissages engageants des chercheurs, des chercheurs et des enseignants pour alimenter un « apprentissage profond » des machines, au moyen de bases de données que certaines expérimentations commencent à constituer : des professionnels des « Ressources Humaines » et du management, des expérimentateurs de bonne foi, aussi, mais soûlés, corrodés. Tous et toutes restent largement hors des regards de celles et ceux dont ils prétendent changer le métier !

Cet écosystème de « EdTech » met en avant les possibilités de « différenciation pédagogique accrue » et « d'individualisation des apprentissages » rendues possibles par l'utilisation massive de l'IA, notamment générative. Elles pourraient aussi facilement consister de soi-même « bonnes pratiques », ou des formes de la Taylorisation de nos métiers déjà à l'œuvre (évaluations standardisées, progressions communes imposées, etc.) tout en renforçant des logiques managériales de mesurabilité, de corrélation, d'automatisation et donc de déqualification de nos métiers. Derrière le slogan commercial de « profession augmentée » par l'IA, se cache une évolution de notre métier vers celui d'animateur ou animateuse de séances agées de moins en moins la main, au risque d'une déqualification et donc d'une moindre rémunération. À moins que ce ne soit surtout les effectifs des classes qui soient finalement « augmentés », ou le temps de service.

Pour le SNES-FSU le temps des débats est déjà ouvert par la réflexion collective qu'il organise et structure en son sein. Il nous faut maintenant aller plus loin avec le SNES-FSU, emparons nous collectivement des questions, enjeux et revendications essentielles. C'est l'ambition de cette publication.

Gwénaél Le Palh, secrétaire général adjoint
Laetitia Benoist, secrétaire nationale

À lire sans modération sur www.snes.edu/publications/

Abroger la réforme et assurer le financement des retraites

La publication du rapport de la Cour des Comptes apporte un cinglant démenti aux élucubrations du Premier ministre, tout en confirmant que les discours alarmistes du gouvernement Borne pour justifier la réforme de 2023 étaient hors de propos. Alors que le gouvernement cherche à s'appuyer sur le rapport pour défendre la réforme des retraites de 2023, **la FSU réaffirme l'urgence de son abrogation.**

Le Premier ministre avait annoncé la réouverture du chantier retraites tout en pointant la Fonction publique, avec la théorie du « déficit caché », **le rapport de la Cour des Comptes le contredit et confirme les éléments issus des travaux du COR.** Il n'y a pas de déficit caché, le système des retraites n'est pas en danger, les retraites de la Fonction publique de l'État sont à l'équilibre. En 2023, le système a été excédentaire de 8,5 milliards d'euros, contrairement aux discours sur le déficit, avancés pour justifier la réforme.

Le rapport réaffirme également que la comparaison entre le régime général et le système de retraite de la Fonction publique n'a aucun sens, les mécanismes étant trop différents. Il ajoute que le développement des plans épargne retraite, relevant d'une logique de capitalisation, représente avant tout un manque à gagner du fait de l'exonération fiscale et sociale estimé à 1,8 milliards.

S'il pointe le déficit de la CNRACL pour les versants territorial et hospitalier de la Fonction publique, il omet de dire que ce déficit n'est pas structurel, mais la conséquence de la ponction que subit cette caisse de retraite pour contribuer à l'équilibre des autres caisses.

La FSU réaffirme sa mise en garde du gouvernement Bayrou : les fonctionnaires n'ont ni à être les boucs émissaires, ni à payer les conséquences de choix politiques désastreux, qui ont conduit à la situation actuelle.

Elle s'emparera de tous les espaces lui permettant de porter ses analyses et les revendications des agent-es de la fonction publique, titulaires et contractuel-les.

Le rapport évoque seulement l'hypothèse d'un retour à un âge légal de 63 ans qui coûterait 5,8 milliards. La FSU exige l'étude du retour à 62 ans et à 60 ans avec des projections incluant l'augmentation du point d'indice, dont le gel contribue aujourd'hui à réduire les pensions actuelles et futures. Il faut en finir avec le dogme de la résorption d'un « déficit » : cela ne peut être la porte d'entrée de ce dossier. Assurer le financement de notre système de retraites est possible : c'est une question de choix dans le partage des richesses. Pour la FSU, il faut en finir avec les exonérations de cotisations, les suppressions d'emploi et l'austérité salariale, dans le public comme dans le privé. L'augmentation immédiate du point d'indice est la première des réponses.

Les femmes sont bien les grandes perdantes des dernières réformes. La FSU exige que des réponses ambitieuses et immédiates soient prises pour revenir sur les effets délétères de la réforme de 2023 et des précédentes, en commençant par le rétablissement de la bonification pour les enfants des femmes fonctionnaires nés après 2004.

Enfin, le vieillissement important des effectifs de la Fonction publique, notamment en raison des effets des dernières réformes appellent des mesures d'urgence pour les fins de carrière, incluant l'accès aux dispositifs de retraite anticipée.

Première fédération de l'Éducation nationale, deuxième organisation de la fonction publique de l'État, représentative à la Territoriale, la FSU dénonce la tenue de discussions impliquant des conséquences pour les retraites des agent-es de la fonction publique dans un cadre non représentatif. Le gouvernement n'a pas à choisir ses interlocuteurs. Elle continue à porter les revendications que les personnels ont fortement exprimées par la grève et les manifestations, notamment en 2023 et le 5 décembre 2024.

La FSU appelle à faire du 8 mars une première date de mobilisation en portant les enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes, notamment à la retraite. Elle appelle les agent-es de la fonction publique à se mobiliser, dans l'immédiat par des prises de position, des réunions sur les lieux de travail, des actions diverses. La FSU continue de porter la nécessité d'une mobilisation des salarié-es, et plus largement de la population, dans le cadre de l'intersyndicale interprofessionnelle pour imposer d'autres choix.



Une bouffée d'air pour enrichir notre réflexion et nos pratiques

Grâce à Alfred Zamy, membre du secteur national CPE du SNES-FSU, notre journée du 28 janvier a permis de revenir à l'essence du statut du fonctionnaire et de se rendre compte de son actualité brûlante dans notre métier.

Nous avons échangé sur la protection que nous apporte ce statut et le positionnement qu'il nous amène à prendre. Nous avons abordé ensuite la loi de transformation de la fonction publique et le recours massif au contrat. Nous avons fait le point sur le budget de l'Éducation Nationale, les moyens spécifiques des CPE, les moyens « dérogatoires » : mixité sociale, internat d'excellence, tranquillité scolaire...

Nous avons parlé des questions salariales, du danger du Pacte qui attaque nos métiers et nos statuts.

Nous avons fait le point sur le temps de travail, et sur les questions plus spécifiques des postes logés.

Nous avons pu converser sur toutes ces questions et d'autres posées par les stagiaires venu-es des quatre coins de notre académie, en les mettant en perspective avec ce qu'est et doit rester notre métier.

Quel plaisir d'échanger ensemble, de s'interroger collectivement sur le métier de CPE, de partager des valeurs communes !

Chacun-e est reparti-e reboosté-e, renforcé-e dans ses convictions.

Vivement notre prochaine rencontre académique CPE !

Fany Valla

Intra 2025 : la FSU obtient des avancées

Le rectorat a augmenté les points pour les TZR, sur l'ensemble des vœux, répondant à une revendication ancienne du SNES-FSU.

Pour le SNES-FSU, les points TZR sont la juste reconnaissance de la pénibilité. En passant de 20 à 30 points par année, cette bonification équivaut au bout de 5 ans à la bonification des personnels affecté-es en REP.

Cette augmentation doit permettre aux TZR de se stabiliser au plus vite et surtout d'obtenir pour une grande majorité des TZR un poste fixe sur une zone géographique.

Le SNES-FSU continuera son action pour que les conditions d'affectation et de travail des TZR soient améliorées et a obtenu la tenue d'un groupe le travail en avril prochain.

Séparation : alignement sur le barème national

Le SNES et la FSU ont obtenu un alignement des points pour année de séparation sur le barème inter (95 points la première année, de 190 points pour 2 années, de 285 pour 3 années et de 325 points pour 4 années et plus).

Ancienne carte scolaire : attention aux nouvelles règles !

À partir du mouvement 2025, il faudra demander chaque année son ancien établissement d'affectation, même si aucun poste n'est vacant, pour continuer à bénéficier des points pour une ancienne carte scolaire.

Le serveur sera ouvert du 17 au 31 mars 2025.

Le SNES-FSU se mobilise pour accompagner les collègues :

grenoble.snes.edu/mutations-intra-2025

20 ans de la loi handicap : une inclusion en carton

À l'occasion du vingtième anniversaire de la loi handicap de 2005 instaurant l'école inclusive et permettant ainsi à tous les enfants en situation de handicap d'accéder à l'école, les AESH (accompagnant-es d'élèves en situation de handicap) se sont donné-es rendez-vous devant le rectorat de Grenoble, ce mardi 11 février 2025 à midi pour dénoncer vingt ans de précarité et de maltraitance institutionnelle.

Vingt ans après le constat est alarmant ! Rien n'a été mis en œuvre pour d'une part permettre aux enfants en situation de handicap d'avoir des accompagnements pérennes et de s'épanouir à l'école, et d'autre part avoir des AESH formés correctement, rémunérés décemment et en nombre suffisant.

Avec le soutien des personnels de l'Éducation nationale, les AESH ont une nouvelle fois dénoncé leurs conditions de travail et les difficultés rencontrées pour mener à bien leurs missions sur le terrain. Malgré la grisaille et la pluie, ils et elles ont donné de la voix devant les portes fermées du rectorat. En ce jour anniversaire un gâteau constitué de boîtes empilées symbolisant une « inclusion en carton » a été fabriqué et une enveloppe à l'intention de la rectrice contenant les nombreuses revendications a été déposée au rectorat.

Les revendications sont toujours les mêmes. La mobilisation doit continuer pour faire sortir les AESH de la précarité.

Vingt ans et toujours pas de perspective de carrière. 20 ans et toujours aucune formation initiale avec diplôme à la clé, aucune création de corps de catégorie B, aucun référentiel métier.

Le SNES et la FSU exige pour les AESH :

- l'abandon des PIAL et des PAS ;
- la création d'un corps de catégorie B sur la base d'un temps plein de 24h d'accompagnement ;
- la fin de la mutualisation ;
- UN VRAI STATUT POUR LES AESH !



Marie-Pierre Beaugendre

Plus de service public : une urgence !

Nous avons échappé un nouveau discours de Grenoble ? Quinze ans après Sarkozy, Bruno Retailleau suit cependant la même tactique, remettant régulièrement en cause l'état de droit, marchant sans cesse dans les pas du Rassemblement national, comme la majorité des ministres d'État du gouvernement Bayrou pour qui le poste de ministre de l'Intérieur est un tremplin pour sa carrière politique. En campagne pour la présidence des Républicains, Retailleau a fait le tour de notre académie, promettant plus de répression dans les quartiers de Grenoble, saluant l'action de la maire de Romans sur Isère qui s'est révélée au grand public par ses propos racistes suite au drame de Crépol. La lutte pour 2027 commence et chacun-e déverse des propos haineux dans l'espoir de gagner quelques voix sur le Rassemblement national. Gérard Darmanin, ancien ministre de l'intérieur et ministre de la justice, n'est pas en reste avec ses « activités ludiques » en prison, au moment où Gabriel Attal propose une loi visant à durcir la justice des mineurs.

Quant à notre ministre Élisabeth Borne, sa dernière sortie a été sur la « fouille des sacs » à l'entrée des collèges et lycées... À droite toute, après l'erreur d'avoir rappelé que la police n'avait pas venir arrêter une élève dans un établissement pour la reconduire à la frontière !

Des fermetures d'usines, il n'est pas questions, alors que l'on sait que les collèges et lycées sont de véritables éponges de ces désastres sociaux. Loin des projecteurs, les collèges et lycées craquent avec des vies scolaires en arrêt, des grèves de l'ensemble des personnels contre un climat scolaire qui se dégrade sans cesse.

Oui les violences gangrènent de plus en plus notre société : violence sociale, violence étatique de responsables qui détruisent les services publics, stigmatisent toujours plus les jeunes des quartiers populaires, issu-es de l'immigration, alimentant la désespérance et le vote pour le RN.

Le SNES et la FSU ont toute leur place comme rempart contre ces idées. C'est par notre action quotidienne au plus proche de nos collègues que nous gagnerons la bataille. Parce que l'École est l'un des derniers remparts, ne laissons pas les idées du RN la polluer ! Se battre pour le service public d'éducation, y faire vivre nos valeurs partout est un combat fondamental.

François Lecointe

Tribune École Émancipée

Mettre un coup d'arrêt à la résistible ascension de l'extrême droite

Avec la réélection de Donald Trump à la Maison blanche, c'est un leader fascisant qui dirige la première puissance mondiale, plaçant à ses côtés l'homme le plus riche du monde et qui s'est illustré dès le jour de son investiture par des saluts nazis. Chasse aux fonctionnaires défendant la diversité et aux immigré-es par des expulsions massives et brutales, voilà le programme.

Deux combats deviennent centraux dans ce contexte : d'une part, la lutte pour les droits démocratiques, les libertés publiques, et l'expression du pluralisme politique. L'état d'exception sans cesse prorogé en France et les « mesures d'urgence » attentent dangereusement à l'état de droit. D'autre part, les mobilisations contre le racisme, lui qui permet aux dominant-es de s'adjoindre une partie des classes moyennes et populaires en dénonçant le prétendu assistanat des populations d'origine immigrée. La circulaire du ministre Retailleau du 23 janvier allongeant de 5 à 7 ans la durée de présence pour la régularisation des personnes sans-papiers, l'apologie du collectif d'extrême droite Nemesis par le même ministre, et un premier ministre parlant de « submersion migratoire » participent de ce dessein xénophobe. Ces politiques visent à diviser notre camp et à faire diversion des enjeux sociaux. Certain-es de nos élèves sont les victimes des politiques racistes qui s'en prennent à leur droit à l'accès à l'école.

Face à ce rouleau-compresseur politique et médiatique, l'absence de perspectives de mobilisation, à quelque niveau que ce soit, pèse dans le rapport de forces. Il faut donner des suites à l'action AESH du 16 janvier, aux mobilisations pour l'école publique, pour nos salaires, contre le budget austéritaire de Bayrou et contre l'extrême droite. Le processus de fascisation n'est pas une fatalité. Il est aussi une réaction contre le progrès social revendiqué. Luttons contre le racisme, contre l'austérité néolibérale et contre la mortifère extrême droite dont ceux-ci sont le terreau. Soyons le syndicat de transformation sociale construit en congrès, pour un projet de société féministe, écologiste et anticapitaliste !

*Les élu-es école émancipée à la CAA académique
Contact : eesnesgre@lists.riseup.net*

Colloque santé du mardi 1^{er} avril 2025 au lycée Mounier à Grenoble

Dans le contexte d'attaques violentes sur l'hôpital, des déserts médicaux..., la commission actifs/retraités propose cette année un colloque sur notre système de santé conçu comme un temps de débats intergénérationnels, sur cette question tout aussi transversale que cruciale. Notre sécurité sociale va fêter son 80^{ème} anniversaire... Nous voulons, par un temps de travail et de réflexion collective sur le concept de service public de santé, revenir à la source de cette idée vraiment progressiste de redistribution des richesses notamment par l'accès gratuit pour tous à la santé. Faisant cela, c'est aussi sur le syndicalisme que nous pratiquons que nous souhaitons travailler.

Le colloque s'articulera en deux temps, la matinée consacrée à l'histoire de notre système de santé, sa mise en place, son financement, les attaques et dégradations importantes qu'il a subies, et subit toujours plus, et l'après-midi plutôt tournée vers les moyens de le restaurer et le rendre plus robuste. Dans ce cadre, nous travaillerons aussi sur notre mandat du « 100 % sécu des soins prescrits ».

Nous devrions accueillir Christophe Prudhomme, médecin urgentiste et membre du Conseil de la Caisse d'Assurance Maladie pour la CGT des médecins et Marie-Laurence Moros, secrétaire nationale en charge des retraités.es.

Il se déroulera sous forme de stage, ouvert aux retraité-es et aux actifs et actives SNES6FSU, et plus largement FSU des cinq départements de l'académie. Les non-encore syndiqué-es peuvent s'inscrire, mais ne seront pas défrayé-es.

Un ordre du jour plus détaillé sera prochainement mis en ligne. D'ici là, inscrivez-vous nombreuses et nombreux. N'oubliez pas, actives et actifs, de poser votre demande un mois au préalable, soit avant le 1^{er} mars (attention, vacances!).

Rendez-vous le 1^{er} avril, ce n'est pas une blague !

Corinne Baffert et Michel Lombart

Stage préparer sa retraite du mardi 15 avril 2025

Vous prenez votre retraite dans quelques mois ou vous envisagez de le faire dans les années qui viennent, la réforme des retraites que nous continuons à combattre est une véritable régression, vous avez beaucoup de questions... Venez les poser lors du stage du mardi 15 avril au lycée Mounier à Grenoble.

Nous aborderons l'histoire des retraites et les réformes successives, les nouveaux dispositifs (retraite progressive notamment...) Et bien sûr, les revendications que nous portons dans un syndicalisme qui continue à la retraite.

Un temps sera consacré aux questions de constitution du dossier de retraite, de recherche d'informations, et aux questions diverses.

Ce stage s'adresse à toutes et tous, mais plus particulièrement aux collègues de l'Isère et des Savoie, dans la mesure où nous avons déjà tenu un stage Drôme /Ardèche à Valence. Vous avez bien sûr droit au rattrapage si vous l'avez manqué !

Nous vous attendons nombreuses et nombreux, n'oubliez pas de poser votre demande un mois au préalable. Un ordre du jour plus précis sera prochainement mis en ligne. Nous devrions avoir le renfort de Gracianne Charles, spécialiste de toutes les questions épineuses pour le SNES-FSU, du secteur national retraites et rémunérations, et de Marie-Laurence Moros, secrétaire nationale responsable du secteur retraité-es.

À très vite !

Corinne Baffert et Michel Lombart

Participer à un stage syndical : un droit pour toutes et tous !

Chaque agent-e, qu'il/elle soit titulaire, contractuel-le, AED, AESH... a le droit à 12 jours d'absence pour congé syndical de droit (c'est-à-dire rémunérés) s'il/elle effectue la demande auprès de l'administration un mois avant.

Vous trouverez toutes les informations pour vous inscrire sur :

<https://grenoble.snes.edu>, puis Stages syndicaux 2024-2025 : s'informer pour agir

Le 8 mars, journée internationale pour les droits des femmes, partout dans le monde, les femmes se mobilisent pour conquérir des droits et les rendre effectifs.

LE 8 MARS, GRÈVE FÉMINISTE !



LA FSU EN GRÈVE FÉMINISTE

PAR SOLIDARITÉ AVEC LES FEMMES DU MONDE ENTIER

Alors que les droits des femmes sont menacés par la montée des extrêmes droites, la progression des forces conservatrices et réactionnaires, la multiplication des conflits armés, la FSU réaffirme sa solidarité avec les femmes victimes et avec celles qui résistent et luttent pour l'égalité, la démocratie et la justice sociale et continue à s'engager dans les mobilisations.

LA FSU EN GRÈVE FÉMINISTE

POUR LUTTER CONTRE L'EXTRÊME DROITE

En France, la possibilité d'une accession de l'extrême droite au pouvoir constitue une menace réelle pour les droits des femmes. Face aux offensives idéologiques qui visent à remettre en cause les acquis féministes ou à entraver la conquête de nouveaux droits, la FSU est engagée dans la lutte contre toutes les composantes de l'extrême droite.

LA FSU EN GRÈVE FÉMINISTE

POUR LES SERVICES PUBLICS

Les attaques budgétaires contre les services publics vont peser lourdement sur les femmes qui représentent 63% des personnels de la Fonction publique et en sont aussi les principales usagères. Si le projet des 3 jours de carence semble abandonné, le passage à une indemnisation à 90% va avoir des conséquences néfastes sur la rémunération des agentes en arrêt maladie, en particulier les plus bas salaires.

LA FSU EN GRÈVE FÉMINISTE

POUR LA SANTÉ DES FEMMES

La spécificité de la santé des agentes de la Fonction publique et son impact sur leurs conditions de travail restent insuffisamment pris en compte en termes de prévention et de nouveaux droits. La FSU revendique la possibilité de bénéficier d'autorisations d'absence de droit, sans justificatif médical pour des problématiques spécifiquement féminines engendrant des symptômes invalidants (menstruations, ménopause, endométriose...).

LA FSU EN GRÈVE FÉMINISTE

CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES (VSS)

Les récentes affaires judiciaires témoignent du caractère systémique des violences faites aux femmes et de la culture du viol dans notre société patriarcale. Les violences sexistes et sexuelles restent à un niveau très élevé et il est urgent d'engager une véritable éducation à l'égalité, à l'EVARS. La FSU acte positivement la publication du programme EVARS mais des formations doivent être mises en place pour que les personnels puissent s'en emparer. La FSU, avec une 60aine d'organisations, revendique une loi-cadre intégrale qui prenne en compte tous les aspects de la lutte contre les violences faites aux femmes : prévention, traitement et accompagnement des victimes, prise en compte de chaque plainte avec conduite d'enquête rigoureuse et sanction des agresseurs.

**Tout-es en grève le 8 mars !
En défendant les droits des femmes,
on défend les droits de tout-es !**



**ENGAGÉ-ES POUR
L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES**